

Paris, le 11 mai 2021  
N° 20-2021/BSPP/CAB/SGEN/JP/SG  
Lnacre n° 504596

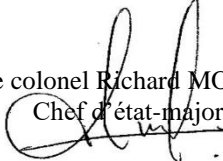
## NOTE DE SERVICE

- Objet : Cérémonie commémorative du 10<sup>e</sup> anniversaire du groupement des appuis et de secours.
- Références : a) Mémento du cérémonial militaire n°2100/DEF/EMAT/BPO/TN/22 du 1<sup>er</sup> juin 1997  
b) BSP 113 « cérémonial militaire ».
- Annexes : I) Organisation générale ;  
II) Cérémonial ;  
III) Liste des récipiendaires ;  
IV) Dispositif initial.

La cérémonie anniversaire des 10 ans du groupement des appuis et de secours se déroulera le vendredi 04 juin 2021, à 10h30, dans la cour d'honneur de l'état-major Champerret. Elle sera présidée par le général de division Jean-Marie GONTIER.

Les annexes décrivent les modalités de la cérémonie.

Le colonel Richard MOREL  
Chef d'état-major



Destinataires :

Pour Action : GAS; GSS; GFIS ; GIS3 ; BCOM ; EMBSPP.

## **ORGANISATION GÉNÉRALE**

### **1. DÉROULEMENT**

La cérémonie débute à 10h30, mise en place terminée pour 10h10. Elle se déroule selon la chronologie suivante :

- arrivée du commandant de groupement et prise de commandement ;
- arrivée et honneurs au drapeau ;
- arrivée du général commandant la Brigade, salut au drapeau et revue des troupes ;
- remise de décorations ;
- lecture de l'ordre du jour ;
- départ du général ;
- honneurs au drapeau.

### **2. PARTICIPATION**

#### 2.1 Participent à la cérémonie :

Aux ordres du lieutenant-colonel Gabriel PLUS, commandant les troupes, participent à la cérémonie :

- l'adjoint au commandant des troupes, le lieutenant-colonel Nicolas PLEIS ;
- le drapeau de la Brigade et sa garde du groupement des appuis et de secours (GAS) ;
- la musique ;
- le fanion du GAS ;
- les commandants d'unité du GAS et leurs fanions ;
- 1 section en armes 1/3/15 ;
- 1 section en tenue d'intervention des appuis (TIA) 1/3/15, 3 binômes CYNO ;
- les récipiendaires.

#### 2.2 Assistent à la cérémonie :

- les présidents de catégories et les conseillers catégoriels ;
- le drapeau de l'association des médaillés militaires ;
- les cadres sans troupe ;
- les familles et invités.

### **3. TENUES**

- la musique, le porte-drapeau et sa garde, tenue spécifique ;
- le commandant des troupes et son adjoint, la garde au fanion du groupement, la section en armes, tenue T33bis B1 ;
- la section en TIA, tenue T41 quater (marquage spécialité, insigne BSPP, casque F2) ;
- les récipiendaires, tenue T21 ou tenue T22 bis si non doté (seul l'insigne du corps, la plaque patronymique et la fourragère sont portés) ;
- les cadres sans troupes, tenue T21.

## **ORGANISATION GÉNÉRALE**

### **4. MODALITÉS DIVERSES**

#### 4.1 Perception et réintégration de l'armement :

La demande d'armement pour l'ensemble du dispositif est à la charge de la CCL4.

La perception, prévue à 07h45, ainsi que la réintégration à l'issue de la cérémonie ont lieu dans la cour de la 5<sup>e</sup> compagnie et placées sous la responsabilité du chef de section en armes conformément aux règles de sécurité en vigueur.

#### 4.2 Sonorisation et voix off :

La sonorisation est assurée par la CTI et la voix off par un personnel de la 38<sup>e</sup> compagnie.

#### 4.3 Transport :

Le transport est à la charge des commandants d'unités.

#### 4.4 Stationnement des véhicules :

Les véhicules stationnent à l'extérieur de l'état-major en veillant au respect des emplacements de stationnement.

#### 4.5 Répétition :

Une répétition se déroule sur le site, le vendredi 04 juin 2021, à 08h30, pour l'ensemble des participants.

#### 4.6 Accessoires de cérémonie :

Le service général est chargé du marquage des différents emplacements ainsi que de la préparation du coussin pour la remise des décorations.

#### 4.7 Reportage :

Le bureau communication (BCOM) assure le reportage photos et vidéo de la cérémonie.

#### 4.8 Service de sécurité :

Un dispositif de sécurité et anti-intrusion est assuré par le personnel du poste de sécurité du site de l'état-major de Champperret.

## **ORGANISATION GÉNÉRALE**

### 4.9 Accueil des invités :

Les invités sont accueillis et guidés par la section commandement du GAS.

### 4.10 Vacuité :

La vacuité de la place d'armes et la remontée de la rampe d'accès au parking souterrain sont placées sous la responsabilité du commandant d'unité de la CCL5 et seront effectives à partir de 08h15.

### 4.11 Tenue du personnel :

La tenue du personnel doit être soignée :

- cheveux fraîchement coupés ;
- bas de pantalon à hauteur égale ;
- bottes à laçage rapide uniquement.

Conformément aux règles d'hygiène et de sécurité liées à la lutte contre la COVID 19, le port du masque chirurgical (couleur bleu) est obligatoire.

### 4.12 Cocktail :

Selon les conditions sanitaires du moment, un cocktail est organisé sous la cour couverte de l'état-major Champerret pour 150 invités dont 15 civils, suivi d'un repas de corps à l'état-major du GAS.

## CÉRÉMONIAL

« Mesdames, Messieurs,

*Le général de division Jean-Marie Gontier, commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, est heureux de vous accueillir à la cérémonie marquant le 10<sup>e</sup> anniversaire de la création du 4<sup>e</sup> groupement de la BSPP, le Groupement des Appuis et de Secours - communément appelé GAS.*

*Créé le 28 juin 2011, et par conséquent le plus jeune des groupements de la BSPP, le GAS, riche d'environ 800 femmes et hommes aux profils opérationnels très divers, est une unité au format inédit en Europe dont la plus-value et la pertinence du modèle portent sur l'ensemble du secteur interdépartemental de la Brigade et même au-delà. Ladite plus-value se décline sous trois formes :*

- *L'appui direct et permanent des trois groupements d'incendie et de secours via les spécialistes des risques NRBC, des milieux périlleux, déstructurés ou aquatiques ;*
- *La prévention du risque incendie et technologique sur les sites patrimoniaux ou institutionnels emblématiques de la capitale, assurée par de véritables ambassadeurs de la BSPP auprès des établissements défendus ;*
- *A distance de la plaque parisienne à Biscarrosse et à Kourou, l'appui de deux entités de renom national et de portée stratégique.*

*Pour ce faire, constitué de huit compagnies dont la vocation est l'opération, le GAS assure en propre la sélection, la formation et la préparation de ses spécialistes qui jouissent dès lors à minima d'une compétence double, puisqu'étant issus de la filière incendie.*

*Pompiers de l'extraordinaire au sens littéral, les spécialistes du GAS s'illustrent désormais depuis 10 ans en s'engageant dans l'action aux côtés et au profit de leurs camarades des GIS et des autorités auprès desquelles ils sont mis pour emploi.*

*La cérémonie à laquelle vous allez assister comprendra plusieurs phases dont les deux principales sont les remises de décorations suivi de la lecture de l'ordre du jour.*

*Ce cérémonial militaire strict marque la valeur des traditions, la force de l'Institution et la rigueur dans l'exécution des missions des Sapeurs-Pompiers de Paris.*

*De la gauche vers la droite, vous reconnaîtrez :*

- *la musique de la Brigade composée d'une quarantaine d'exécutants sous la direction du tambour major ;*
- *une section en armes aux ordres de l'Adc Lacrouts ;*
- *une section en tenue d'intervention des appuis aux ordres du Cne Catala ;*
- *tous les fanions des unités composant le groupement des appuis et de secours ;*
- *les cadres sans troupes ;*
- *les invités et les familles ».*

**CÉRÉMONIAL****Autorité militaire qui préside (AMP) : le général de division Jean-Marie GONTIER****Commandant des troupes (CdT) : le lieutenant-colonel Gabriel PLUS****Adjoint au commandant des troupes (ACdT) : le lieutenant-colonel Nicolas PLEIS**

PHASES	AUTORITÉ	COMMANDEMENT	ACTION	MUSIQUE
<b>Le commentateur annonce la mise en place du fanion du groupement</b>				
<i>« Le lieutenant-colonel Nicolas PLEIS, adjoint au commandant des troupes va accueillir le fanion du groupement des appuis et de secours ».</i>				
1- MISE EN PLACE DU FANION DU GROUPEMENT	ACdT	« A mon commandement » « Garde-à-vous »  « Repos »	Le fanion du groupement des appuis et de secours et sa garde gagnent directement leur emplacement en tête des troupes et se mettent au « garde à vous ».	Garde-à-vous
<b>Le commentateur annonce l'arrivée du commandant de groupement</b>				
<i>« Le lieutenant-colonel Nicolas PLEIS, va accueillir le lieutenant-colonel Gabriel PLUS, commandant le groupement des appuis et de secours ».</i>				
2- ARRIVÉE DU CdT	ACdT	« A mon commandement » « Garde-à-vous » « Présentez armes »  « A mon commandement » « Reposez armes » « Repos »	Le CdT s'avance.  L'ACdT salue le CdT lorsqu'il arrive à 6 pas devant lui. Le CdT répond au salut qui lui est adressé.  L'ACdT présente le dispositif : « <b>Groupe ment des appuis et de secours rassemblé, à vos ordres mon colonel</b> » Le CdT, accompagné de l'ACdT, inspecte les troupes en commençant par la musique.  L'ACdT rejoint son emplacement dans le dispositif. Le CdT se place au centre du dispositif face aux troupes et commande :	Garde-à-vous  Refrain du groupement  Marche d'inspection

## CÉRÉMONIAL

PHASES	AUTORITÉ	COMMANDEMENT	ACTION	MUSIQUE
<b>Le commentateur annonce les honneurs au drapeau</b>				
<i>« Les honneurs vont maintenant être rendus au drapeau de la Brigade. Le drapeau de la Brigade est décoré de la Légion d'honneur, d'une médaille d'or de la défense nationale avec palme, et de la médaille de la sécurité intérieure échelon or. Par ailleurs, trois médailles d'honneur pour acte de courage et de dévouement échelon or lui ont été décernées. C'est à ce titre, et par volonté du président de la république, qu'une fourragère d'or pour acte de courage et de dévouement matérialise de façon apparente et permanente, sur la cravate du drapeau, la reconnaissance de l'intensité de l'engagement des sapeurs-pompiers de Paris au service de la Nation ».</i>				
3- HONNEURS AU DRAPEAU	CdT	« Garde à vous » « Présentez armes »  « Au drapeau »  « Reposez armes » « Repos »	Le drapeau et sa garde se placent face aux troupes et à 6 pas devant le CdT, reposent puis présentent les armes. Le CdT salue et commande :  Le drapeau et sa garde se mettent ensuite au porter arme, gagnent leur emplacement dans le dispositif, puis présentent les armes.	Garde à vous  Au drapeau et refrain de l'hymne national
<b>Le commentateur annonce l'arrivée des autorités</b>				
<i>« Le lieutenant-colonel Gabriel PLUS va accueillir le général de division Jean-Marie GONTIER, commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris puis passer les troupes en revue ».</i>				
4- ARRIVÉE DU GÉNÉRAL  SALUT AU DRAPEAU  REVUE DES TROUPES	CdT	« Garde à vous » « Présentez armes »        « Reposez armes » « Repos »	Le général s'avance.  Le CdT salue l'AMP lorsqu'elle arrive à 6 pas devant lui. L'AMP répond au salut qui lui est adressé. Les clairons sonnent le refrain de la brigade.  Le CdT présente le dispositif « <b>groupement des appuis et de secours rassemblé, à vos ordres mon général</b> ». L'AMP et le CdT se portent devant le drapeau et saluent à l'interprétation de l'hymne national.  L'AMP, accompagnée du CdT, passe les troupes en revue en commençant par la musique.  L'AMP et le CdT rejoignent leurs emplacements respectifs.	Garde-à-vous  Le rappel de pied ferme  Refrain de la brigade  L'hymne national  Marche de revue

## CÉRÉMONIAL

PHASES	AUTORITÉ	COMMANDEMENT	ACTION	MUSIQUE
<b>Le commentateur annonce la remise de décorations</b>				
<i>« Des décorations vont maintenant être remise par le général de division Jean-Marie GONTIER »</i>				
5-REMISE DE DÉCORATIONS	CdT	<p>« Garde à vous »</p> <p>« Drapeau, sans votre garde, gagnez votre emplacement »</p> <p>« Récipiendaires, gagnez vos emplacements »</p>	<p>Le porte-drapeau rejoint son emplacement à 10 pas du CdT, face à lui et dos aux troupes.</p> <p>Les récipiendaires viennent se ranger à 4 pas en avant du drapeau, dos aux troupes, face à l'AMP et dans l'ordre de préséance des décorations décernées.</p>	Garde-à-vous
MÉDAILLE MILITAIRE	CdT AMP	<p>« Portez armes »</p> <p>« Ouvrez le ban »</p>	<p>Le général confère les médailles militaires</p> <p>Le récipiendaire salue à l'appel de son nom jusqu'à la fin de la formulation.</p>	Ouvrez le ban
	AMP	« Fermez le ban »		Fermez le ban
ORDRE NATIONAL DU MÉRITE	AMP	« Ouvrez le ban »	<p>Le général confère l'ordre national du mérite</p> <p>Le récipiendaire salue à l'appel de son nom jusqu'à la fin de la formulation</p>	Ouvrez le ban
	AMP	« Fermez le ban »		Fermez le ban
	CdT	« Reposez armes »		
AUTRES DÉCORATIONS	AMP	« Ouvrez le ban »	<p>Le général décerne les médailles d'or de la défense nationale, la médaille de bronze de la sécurité intérieure et les médailles de vermeil et de bronze pour actes de courage et de dévouement.</p> <p>Chaque récipiendaire salue à l'appel de son nom jusqu'à la fin de la formulation.</p>	Ouvrez le ban
	AMP	« Fermez le ban »		Fermez le ban
	CdT	<p>« Décorés, rejoignez les rangs »</p> <p>« Drapeau, rejoignez votre garde »</p> <p>« Repos »</p>	<p>Les nouveaux décorés rejoignent leur emplacement initial.</p> <p>Le porte-drapeau rejoint sa garde.</p>	



**CÉRÉMONIAL**

PHASES	AUTORITÉ	COMMANDEMENT	ACTION	MUSIQUE
<b>Le commentateur annonce la lecture de l'ordre du jour</b>				
<i>« Le général de division Jean-Marie GONTIER va procéder à la lecture de l'ordre du jour ».</i>				
6- LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR	AMP	<p>« <b>A mon commandement</b> »</p> <p>« <b>Garde à vous</b> »</p> <p>« <b>LCL PLUS, gagnez votre emplacement</b> »</p> <p>« <b>Ouvrez le ban</b> »</p> <p>« <b>Fermez le ban</b> »</p> <p>« <b>Repos</b> »</p>	<p>Le chef de corps du GAS vient se placer au centre du dispositif face à l'AMP.</p> <p>L'AMP procède à la lecture de l'ordre du jour.</p>	<p>Garde à vous</p> <p>Ouvrez le ban</p> <p>Fermez le ban</p>
<b>Le commentateur annonce le départ du général de division</b>				
7- DÉPART DE L'AMP	CdT	<p>« <b>Garde-à-vous</b> »</p> <p>« <b>Présentez armes</b> »</p> <p>« <b>Reposez armes</b> »</p> <p>« <b>Repos</b> »</p>	<p>Le CdT effectue un demi-tour et salue l'AMP. L'AMP répond au salut et quitte le dispositif.</p>	<p>Garde-à-vous</p> <p>Le rappel de pied ferme</p>

## CÉRÉMONIAL

PHASES	AUTORITÉ	COMMANDEMENT	ACTION	MUSIQUE
<b>Le commentateur annonce le départ du drapeau puis du commandant des troupes</b> <i>« Le lieutenant-colonel Gabriel PLUS va rendre les honneurs au drapeau de la Brigade ».</i>				
8- HONNEURS AU DRAPEAU	CdT	<b>« Garde-à-vous »</b> <b>« Présentez-armes »</b>  <b>« Au drapeau »</b>  <b>« Reposez-armes »</b> <b>« Repos »</b>	<p>Le drapeau et sa garde se placent au centre du dispositif.</p> <p>Le drapeau et sa garde suivi du fanion et sa garde quittent le dispositif.</p>	Garde-à-vous  Au drapeau Refrain de l'hymne national
9- DÉPART DU CdT	CdT  ACdT	<b>« Garde-à-vous »</b> <b>« Présentez-armes »</b>  <b>« A disposition du LCL PLEIS »</b>  <b>« A mon commandement »</b> <b>« Reposez-armes »</b> <b>« Repos »</b> <b>« Garde-à-vous »</b> <b>« A disposition des chefs de détachement »</b>	<p>Le CdT quitte le dispositif.</p>	Garde à vous  Garde à vous
<b>Le commentateur annonce la fin de la cérémonie</b> <i>« La cérémonie est maintenant terminée »</i>				La musique joue « La berloque ».

**LISTE DES RÉCIPENDAIRES****MÉDAILLE MILITAIRE**

MAJ	SOULIER	Jean-Yves	n°45123	GAS/42° CIS
ADC	PERLEMOINE	Patrick	n°40586	GAS/42° CIS
CCH	RENAUD	Cédric	n°72248	GAS/46° CIS

**ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

LCL	PLEIS	Nicolas	n°97462	GAS/46° CIS
-----	-------	---------	---------	-------------

**MÉDAILLE D'OR DE LA DÉFENSE NATIONALE**

CNE	CAMUS	Romain	n°97895	GAS/42° CIS
CNE	FRITSCH	Pierre-Antoine	n°104360	GAS/40° CIS

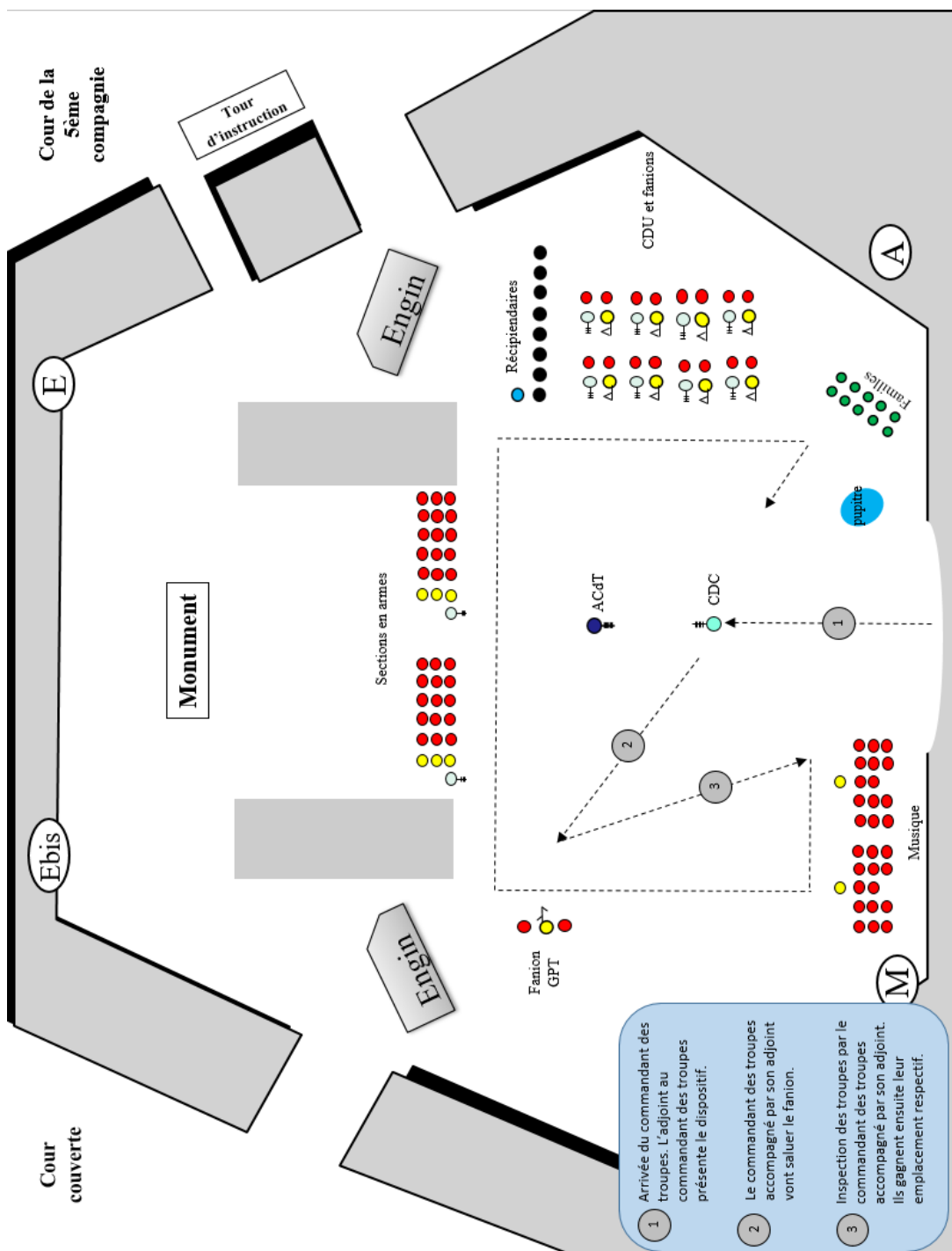
**MÉDAILLE DE LA SÉCURITE INTÉRIEURE BRONZE**

CPL	CHAUVIN	Jean-Baptiste	n°83231	GAS/40° CIS
1CL	CAILLE	Joranne	n°101442	GAS/46° CIS

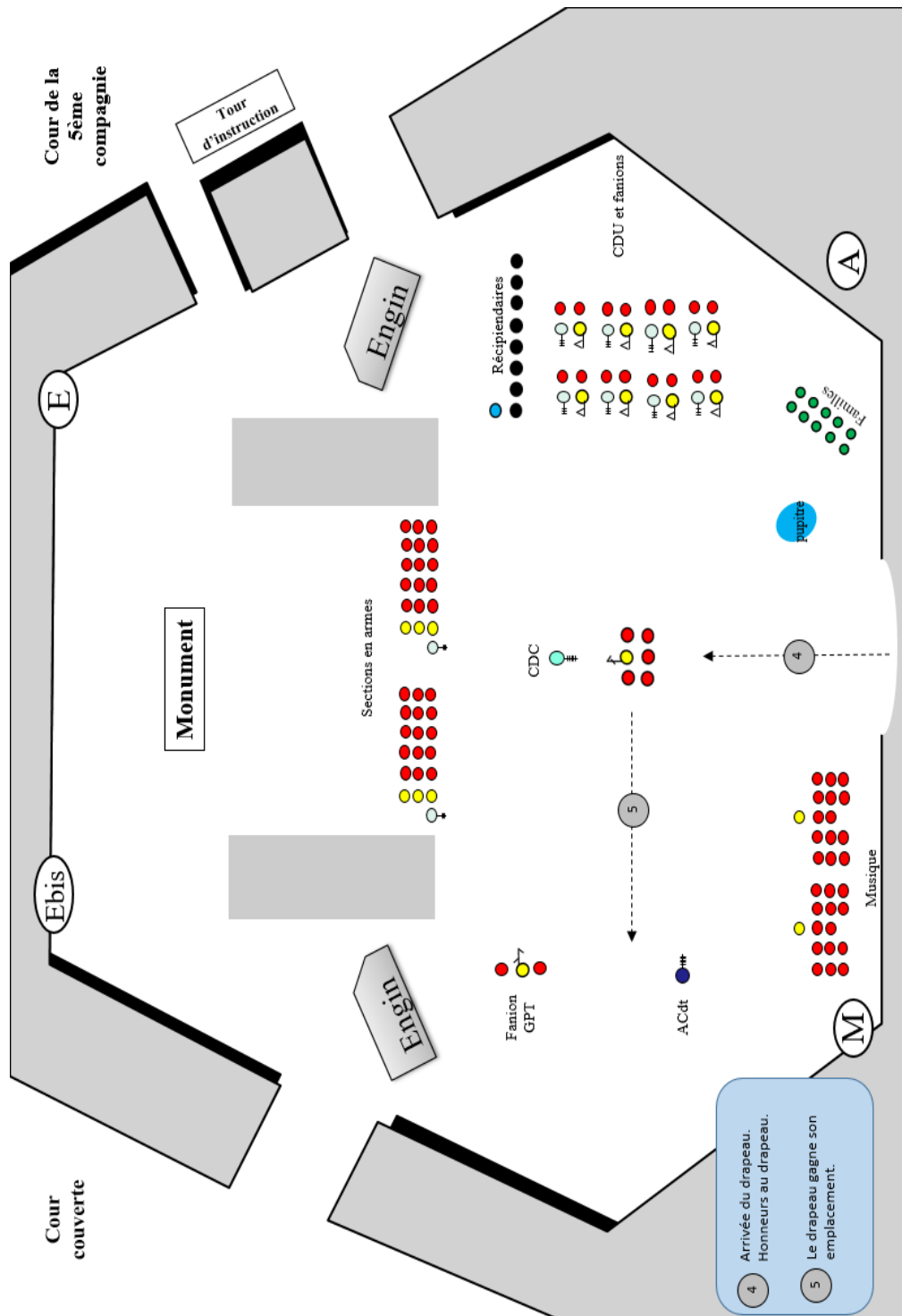
**MÉDAILLE DE VERMEIL POUR ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT**

CPL	PAQUEREAU	Emmanuel	n°86533	GAS/38° CIS
-----	-----------	----------	---------	-------------

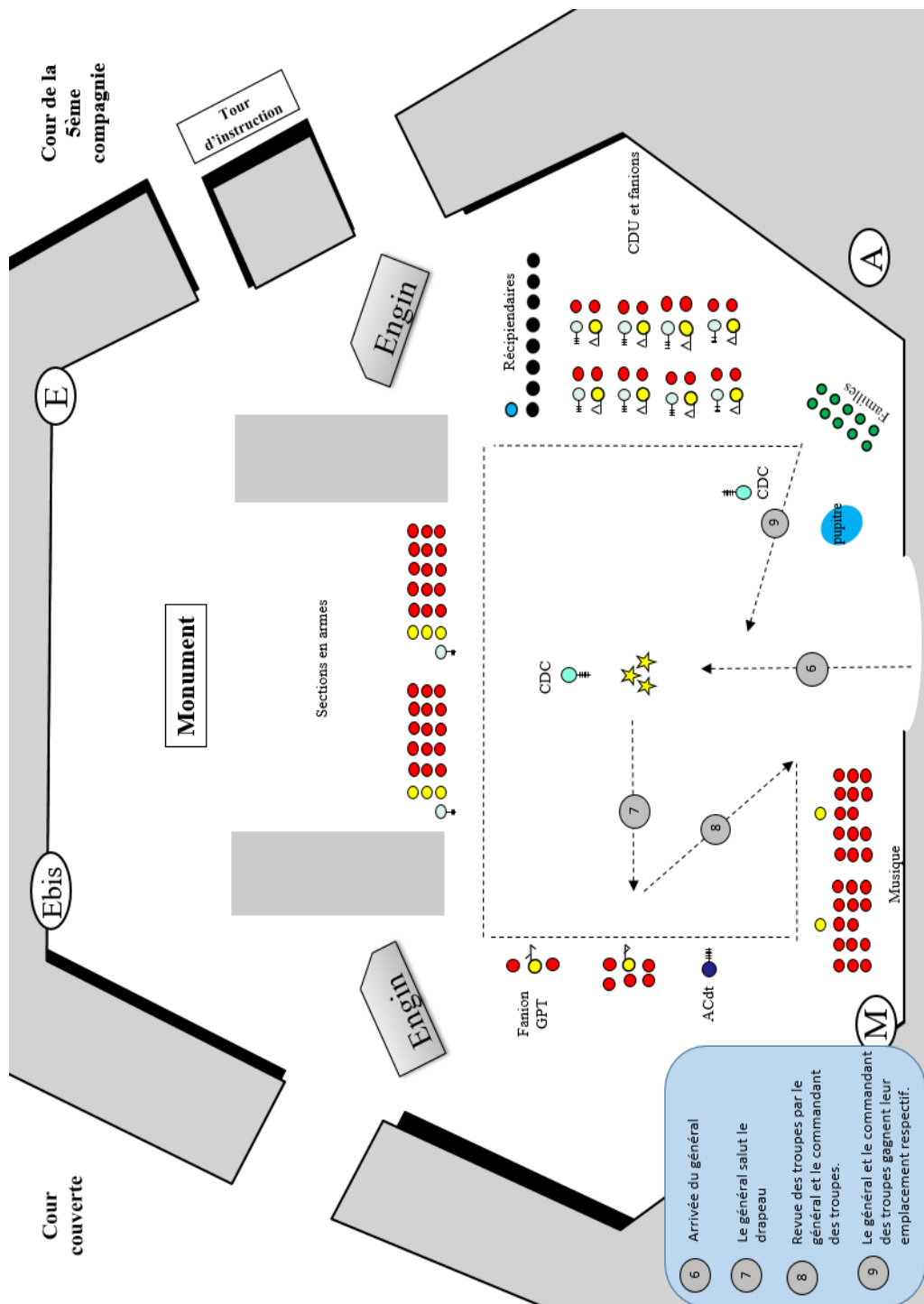
**DISPOSITIF**



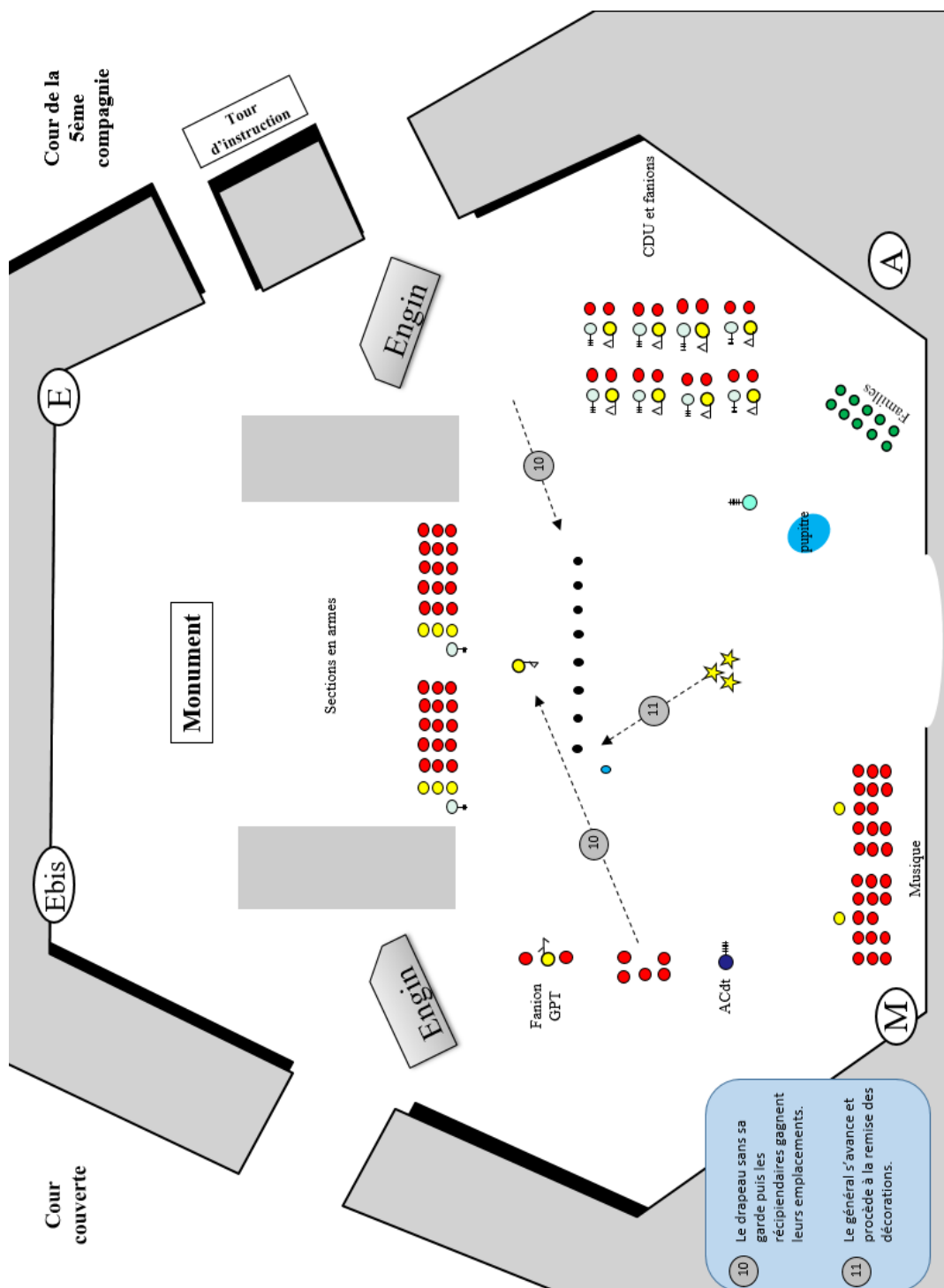
**DISPOSITIF**



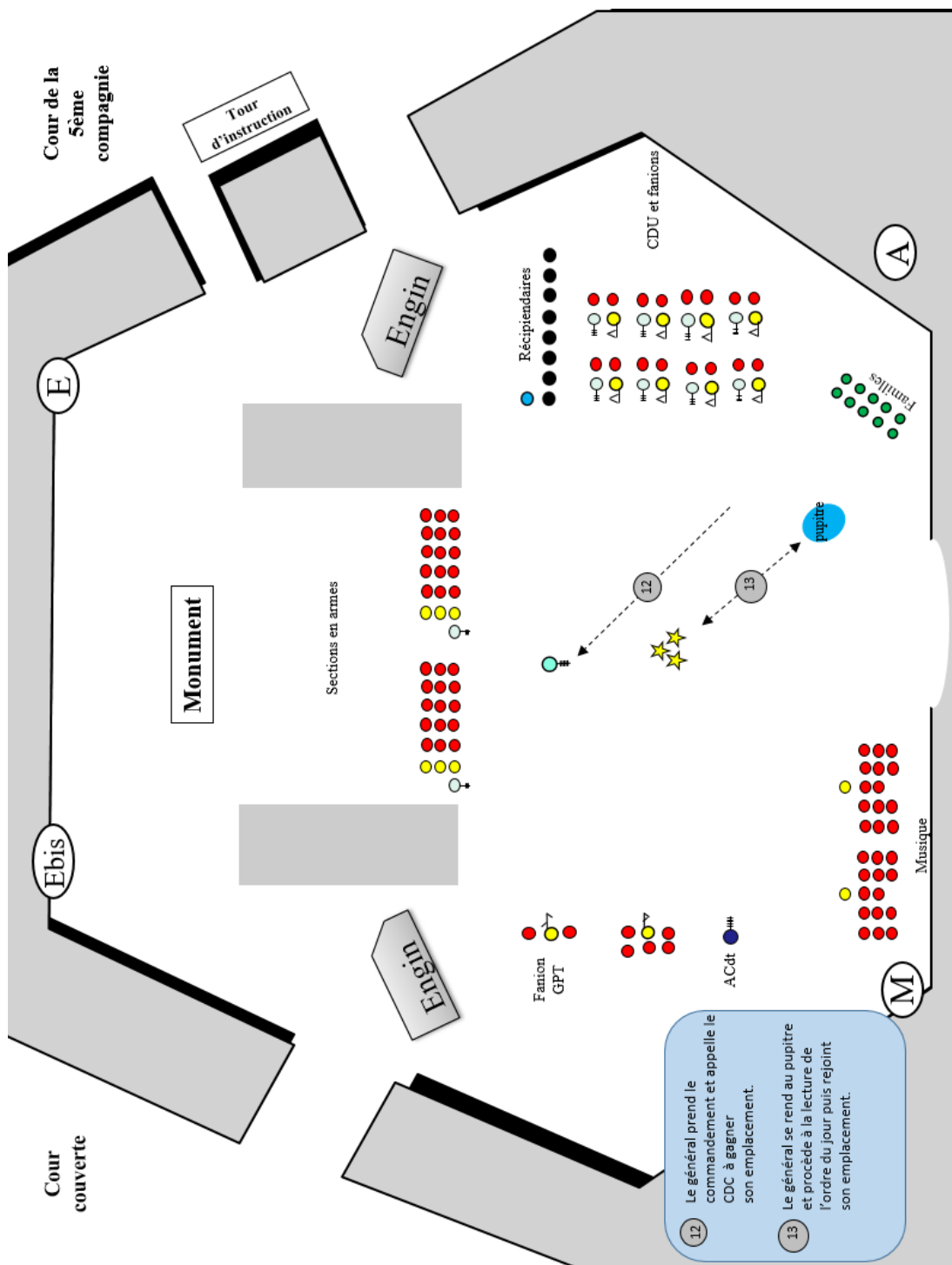
**DISPOSITIF**



**DISPOSITIF**



**DISPOSITIF**





**DISPOSITIF**

